



---

<b><u>Nombre de membres en exercice</u></b> : 8	<b>Séance du mardi 17 septembre 2019</b>
<b><u>Présents</u></b> : 8	L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept septembre à 20 heures 45 l'assemblée régulièrement convoquée le 13 septembre 2019, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.
<b><u>Votants</u></b> : 8	<b><u>Sont présents</u></b> : Pierre Didier LAMOUREUX, Marie-Thérèse LESTAGE, Mayder MARAN, Jérôme PANCHE, Jérôme TROLLIET, Laurence LEROY, Frédéric ARROYO, Michel POSSAMAÏ <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Mayder MARAN

---

Mayder MARAN est désignée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### **Aménagement du territoire**

#### **Présentation du CUB photovoltaïque**

Monsieur le Maire indique que le CUB du photovoltaïque a fait l'objet d'un refus de la commission départementale de préservations des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDEPNAF).

La société de projet souhaite formuler un recours fracieux. Dans ce cadre, le Président de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers a été sollicité.

Dans son courrier, il rappelle les arguments avancés en 2011, lors de l'obtention du permis de construire :

- ✓ cette terre était une friche viticole laissée à l'abandon depuis plus de 20 ans, le Président de la chambre d'agriculture Bernard Artigues, s'était rendu sur place pour constater les faits avant d'émettre un avis favorable sur ce projet porté par une collectivité,
- ✓ le syndicat des Bordeaux avait, lui aussi, émis un avis favorable,
- ✓ l'autorité environnementale avait donné un avis favorable dans la mesure où toute l'installation était entièrement démontable et ne changeait pas la nature des sols, le projet était même de nature à protéger les sources de l'Engranne, voisines,
- ✓ Madame la Sous-Préfète, Michele Cazanove s'était déplacée sur place afin de juger par elle-même de l'opportunité de l'installation avant d'émettre un avis favorable sur le projet.

#### **Présentation du CUB aquaponie**

Monsieur le Maire indique qu'un projet d'exploitation agricole du type ferme d'aquaponie est à l'étude. Il s'agit d'un porteur de projet privé qui souhaite faire des cultures maraîchères hors-sol couplées avec de l'élevage de poissons. Les activités secondaires seraient composées de cultures maraîchères en plein champs et d'un étang. Pour ce faire, le projet nécessite une serre bio-climatique de 500m<sup>2</sup>.

### Implantation antenne couverture mobile

Une société d'implantation des antennes pour la couverture mobile a démarché la Commune de Gornac afin d'améliorer la qualité de la réception des réseaux mobiles. Monsieur le Maire dit avoir proposé plusieurs emplacements. Des discussions sont en cours car cela concerne des propriétaires privés.

Dans un souci de santé publique, Monsieur le Maire informe que les ondes radio utilisées par la téléphonie mobile sont de même nature, au plan sanitaire, que les ondes radio utilisées par la radio, la télévision et de nombreux appareils de la vie courante (téléphone sans fil, wifi, four à micro-ondes, réseau radio SAMU, ...).

Sur le plan de l'économie locale, les entreprises travaillent beaucoup avec les portables et/ou tablettes.

### Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers - observatoire du foncier agricole

Monsieur le Maire rappelle que la Chambre d'Agriculture de Gironde, en partenariat avec le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, identifie les friches agricoles sur les 5 communes pilotes. Pour ce faire, des agents de la Chambre d'Agriculture de Gironde sillonneront Gornac le mercredi 18 septembre 2019 afin de compléter l'étude. Ces travaux constituent la 1ère étape de l'observatoire du foncier agricole, une présentation sera faite au groupe communal. Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit de Michel Possamaï, en qualité de référent, Didier Lamouroux, Jérôme Trolliet et Lesley-An Dansot. Monsieur le Maire propose de faire un point avec la chargée de mission du PETR. Après discussion, cette réunion aura lieu le 11 octobre 2019 à 13h30 à la salle du conseil municipal.

### Les entre-tiens du paysage

Un stagiaire du PETR a sollicité la Mairie pour faire une étude de paysage. Dans ce cadre, celui-ci organise une balade le 20 septembre 2019 de 14h à 18h avec pour thème « Paysages agricoles nichées au creux des vallons de l'Entre-Deux-Mers ». Les inscriptions sont ouvertes et obligatoires à la Mairie de Gornac.

Gornac, Montussan et Langoiran sont concernés par ce projet. Les caractéristiques sont très différentes. Les trois visites donneront lieu à la création d'un carnet de terrain fait à partir des photos, dessins et témoignages produits pendant les visites. Ce carnet illustrera une vision partagée du territoire qui pourra alimenter les réflexions pour l'aménagement des communes. Ce carnet sera également le support de la création d'un outil à l'échelle du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

### catastrophe naturelle - sécheresse

Monsieur le Maire rappelle que les personnes ayant des bâtiments potentiellement concernés par la sécheresse doivent venir déclarer les dégâts en Mairie. Pour ce faire, il faut déposer (ou envoyer) des photos ainsi qu'un courrier explicatif.

## Voirie

### Lancement du marché « aménagement du bourg tranche 2 »

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont prévus depuis longtemps. Avant de procéder à ces importants aménagements, à la demande de la municipalité de Gornac, le syndicat intercommunal à vocations multiples d'assainissement et eau potable de Saint Brice (SIVOM d'A.E.P de Saint Brice) va effectuer des travaux de renouvellement de la canalisation principale initiale du réseau d'eau potable sur route départementale n°230 sur toute la traversée du bourg.

Le marché public pour les travaux d'aménagement est publié. Les offres sont à déposer avant le 4 octobre 2019.

En suivant, le Département fera des travaux de réfection du revêtement de la chaussée sur la route départementale n°228 restante et la route départementale n°230.

D'ici mai 2020, ces trois programmes de travaux devraient être terminés.

### Point travaux d'eau

Durant les travaux de réseaux d'eau fait par le SIAEP, Monsieur le Maire propose de faire remplacer 2 poteaux d'incendie. Un situé devant l'entreprise Nature et Partage et l'autre en face du 37 rue de la Poste.

Ils peuvent être remplacés par des poteaux ou bouches incendie. Monsieur le Maire présente le devis pour les poteaux et bouches incendie. Monsieur le Maire indique que la fourniture et pose d'une bouche incendie coûte 1 100.00€ HT et d'un poteau 950.00€ HT. Les présents souhaitent conserver un poteau incendie devant l'entreprise Nature et Partage et remplacer le poteau par une bouche incendie en face du 37 rue de la Poste.

Si une augmentation des crédits prévus est nécessaire, une décision modificative sera soumise en ce sens lors de la prochaine réunion.

## Santé

### délibération - location maison de santé sophrologue

A partir du 1 novembre 2019, une sophrologue souhaite utiliser le « cabinet médecin 01 » (deuxième à droite) le jeudi après-midi (à partir de 13h30), le vendredi matin et le vendredi après-midi.

Monsieur le Maire présente le projet de délibération.

### Convention de mise à disposition - Maison de Santé - Floriane Ortega - DE 2019 014

*Monsieur le Maire présente le projet de convention de mise à disposition de locaux de la Maison de Santé Communale de Gornac pour :*

*Floriane Ortega,  
Sophrologue*

*Elle occupera le « cabinet médecin n°01 » les demi-journées suivantes :*

- ✓ *jeudi après-midi*
- ✓ *vendredi matin*
- ✓ *vendredi après-midi*

*à compter du 1 novembre 2019,  
le montant de la redevance mensuelle est de 150€.*

*Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour la signature de cette convention.*

*Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0*

### Ecole et alimentation locale

Les enfants des 3 écoles du regroupement pédagogique (SIRP du Haut-Benauges) bénéficieront de repas confectionnés sur place à base de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique à compter du 2 janvier 2020. La préparation des repas se fera à la cantine de Gornac.

### Bâtiments communaux

#### isolation d'un logement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un logement de l'ancien presbytère va bénéficier d'une opération « isolation à 1€ ». Il est à noter que l'isolation existante est de 20 cm d'épaisseur. Il s'agit de celui qui se trouve en bordure de la route départementale. Pour l'autre, ce ne sera pas possible car les plafonds sont sous rampants.

### Tiers lieu

Monsieur le Maire rappelle les tarifs arrêtés en conseil municipal. Dans l'attente du tiers-lieu, afin de pouvoir installer des coworkeurs dans l'open-space déjà opérationnel, Monsieur le Maire propose de délibérer pour les tarifs. Il soumet un projet de délibération.

#### Tarifs espace ouvert - coworking - DE 2019 015

*Dans le cadre du lancement du projet de Tiers-lieu, et notamment de la partie « coworking », Monsieur le Maire propose de délibérer au sujet des tarifs applicables.*

*Après divers échanges, les tarifs sont fixés comme suit :*

<i>tarif mensuel</i>	<i>openspace espace ouvert</i>
<i>1j/semaine/per.</i>	<i>15€</i>
<i>2j/semaine/per.</i>	<i>30€</i>
<i>3j/semaine/per.</i>	<i>45€</i>
<i>temps plein/per.</i>	<i>70€</i>

*Pour les locations ponctuelles, le tarif d'une journée en espace ouvert est de 10€.*

*Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0*

### Choix du nom commercial

Pour rappel, une campagne de vote avait été lancée à l'issue de la réunion publique du 26 juillet 2019. Monsieur le Maire indique que 50 votants se sont exprimés. « Atelier du 13 » arrive en tête avec 19 voix.

### Vidéo et logo (devis)

Monsieur le Maire soumet les devis établis pour le Tiers-lieu. Il indique que la vidéo est demandée dans le dossier de demande de subvention de l'état. Il s'agit de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabrique de territoire ». Le conseil municipal valide cette proposition.

### Financement participatif

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel aux dons sera fait. Il propose de fixer l'objectif à atteindre à 50 000€. Si les dons sont supérieurs, le dépassement sera obligatoirement alloué au projet. Le montant minimum est fixé à 20 000€, si celui-ci n'est pas atteint, la collectivité pourra annuler le projet.

### Statuts juridiques

Monsieur le Maire présente les 3 possibilités. Il indique que la Mairie peut gérer l'ensemble des activités du bâtiment, une structure indépendante (association, SCIC, ...) peut également gérer l'ensemble du projet ou il peut y avoir une gestion partagée, notamment par rapport aux différents lieux et activités.

Un groupe de travail constitué de volontaires, utilisateurs et spécialistes est en réflexion. Les propositions seront présentées lors de la prochaine rencontre.

## Subvention « projet structurant »

Lors de la réunion publique du tiers-lieu du 26 juillet 2019, Madame Marie-Claude AGULLANA a annoncé qu'une enveloppe budgétaire supplémentaire allait être allouée à ce projet dans le cadre des projets structurants. Elle indiquait attribuer une subvention de 10 000€ pour le tiers-lieu.

## Communication

### site web

Monsieur le Maire indique que le nouveau site web de la Mairie est opérationnel depuis août 2019. Il sollicite les présents pour la mise à jour. Les entreprises sont, notamment sollicitées, pour la mise à jour.

### Echo de Gornac

Monsieur le Maire indique que la réunion de préparation aura lieu le 23 septembre 2019 à 15h. La collecte des informations est en cours. Il est très difficile d'obtenir les informations des associations.

## Questions diverses

### Agenda

- 16.9.19. : début des 10 ateliers numériques (groupe du lundi après-midi)
- 17.9.19. : début des cours de danse - street-dance, barre au sol et danse cardio (tous les mardis soirs)
- 19.9.19. : séance d'essais gratuite - sophrologie (le jeudi soir)
- 19.9.19. : réunion de concertation « structure Tiers-lieu »
- 22.9.19. : moulin (journées du patrimoine)
- 25.9.19. : début des 10 ateliers numériques (groupe du mercredi matin)
- 9.10.19. : matinée jardiner ma rue CAUE
- 12.10.19. : opération « préparation de l'enherbement du cimetière »
- courant octobre : réunion de préparation du téléthon
- début 2020 : lancement d'un nouvel atelier numérique (avec l'ASEPT)

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 22 octobre 2019.

La séance est levée à minuit et 45 minutes.

LAMOUREUX Pierre Didier	
LESTAGE Marie-Thérèse	
MARAN Mayder	
PANCHE Jérôme	
TROLLIET Jérôme	
LEROY Laurence	
ARROYO Frédéric	
POSSAMAÏ Michel	